



NOTE DE SERVICE

DATE : Le 26 juin 2020

AUX : Prêtres diocésains et religieux

COPIE CONFORME : Diacres permanents, animateurs et animatrices de la vie paroissiale, séminaristes, secrétaires de paroisse, supérieurs et supérieures de congrégations religieuses, présidents et présidentes, vice-présidents et vice-présidentes des Conseils paroissiaux de pastorale, employés et employées du Centre archidiocésain

DE : Son Excellence Monseigneur Albert LeGatt
Archevêque de Saint-Boniface

OBJET : **Pandémie COVID-19 - Mise à jour hebdomadaire**

Chers amis, chères amies,

Nous sommes heureux de vous faire part de la mise à jour hebdomadaire.

I. Détermination du nombre de personnes aux messes à l'heure actuelle et à l'avenir

Nous invitons les paroisses à vérifier d'abord les annonces de la Province concernant le nombre de personnes permises à l'intérieur et les conditions qui s'y attachent pour déterminer les actions à prendre dans la situation particulière de leur paroisse.

VOUS N'AVEZ PAS À ATTENDRE LA PERMISSION DU DIOCÈSE POUR MODIFIER VOS PRATIQUES DE CONTRÔLE DU NOMBRE DE PERSONNES QUI SE RASSEMBLENT POUR LA MESSE. LE DIOCÈSE N'ÉMETTRA PLUS DE DÉCLARATIONS SUR LE NOMBRE DE PARTICIPANTS PERMIS; VEUILLEZ SUIVRE LES DIRECTIVES DU GOUVERNEMENT EN VIGUEUR À CE MOMENT-LÀ.



II. Carte de route pour votre discernement et décisions en paroisse

Nous vous invitons à vous référer à tout temps au Protocole IV « En un coup d'œil », paru le 29 mai 2020, pour les mesures hygiéniques à prendre, peu importe le nombre permis, à tel ou tel moment afin de réduire le risque de transmission de la COVID-19. Vous le trouverez en [cliquant ici](#).

III. Protocole liturgique no IV

Veuillez noter que la version « En un coup d'œil » demeure l'outil principal comme carte de route à suivre. La version complète du Protocol IV avec aucuns changements différents sera rendue publique et diffusée le mardi 30 juin.

IV. « Foire aux questions » (FAQ) de la COVID-19

La première édition du document « Votre FAQ de la COVID-19 » avec des questions fréquemment posées a été publié au site Web diocésain, sur notre page Facebook et sur le compte Instagram de la pastorale jeunesse (Pour le lire, [cliquez ici](#)). Il sera mis à jour tous les mercredis.

L'office des communications a reçu beaucoup de questions concernant la mise en œuvre des protocoles, et nous vous invitons à continuer à envoyer vos questions, ainsi que vos meilleures pratiques au coordonnateur des communications diocésaines, M. Daniel Bahuaud à communications@archsaintboniface.ca.

V. Suggestions de prières universelles pour le dimanche 28 juin

Nous vous invitons à considérer ces prières pour vos prières universelles :

Pour les personnes éprouvées par l'abus sexuel. Qu'elles puissent se tourner vers Jésus et mettre leur espérance en lui aidées par tous dans l'Église, prions le Seigneur.

Pour les membres du clergé qui ont abusé sexuellement les jeunes. Qu'ils puissent, guidés par Jésus, cheminer vers une réelle et profonde contrition et la paix dans leur cœur, prions le Seigneur.

+ Albert LeGatt

+Albert LeGatt
Archevêque de Saint-Boniface